

## Le Syndicat général de la Bourse de Commerce de Paris a fêté ses 160 ans

### ■ ACCORD PROTÉINES BLÉ TENDRE Étendu par l'État à tous les acheteurs et les vendeurs

L'État a publié, le 7 juin au Journal officiel, l'arrêté ministériel étendant l'accord Protéines blé tendre à l'ensemble des acheteurs et vendeurs. Signé le 3 décembre 2013 au sein d'Intercéréales, il impose la précision d'un taux de protéines dans tout contrat commercial à compter du 1<sup>er</sup> juillet. L'interprofession se félicite de cette extension, par laquelle « l'État confirme son engagement en faveur de la filière céréalière et de son plan d'amélioration de la teneur en protéines du blé tendre », commente un communiqué d'Intercéréales du 9 juin.

Ce plan s'appuie aussi sur la sélection de variétés plus efficaces en matière d'utilisation de l'azote, le conseil et la formation aux agriculteurs.



Baudouin Delforge, président du SGBCP, aux côtés du président de la FNSEA, Xavier Beulin, et de Rémi Haquin, président du conseil spécialisé Céréales de FranceAgriMer.

« C'est un prétexte. » « L'objectif, c'est de faire plaisir, de vous recevoir chez vous. » Dès son discours introductif, le président Baudouin Delforge a planté le décor. La Bourse de Commerce de Paris a fêté, jeudi 12 juin, ses 160 ans sous le signe de la convivialité et des échanges.

Frédéric Gersal, chroniqueur sur France Info et France 2, a déroulé une fresque historique époustouflante et bourrée d'anecdotes sur le thème du commerce, pour arriver à la création du Cercle du Louvre en 1854, dont le Syndicat est issu.

La présence de Xavier Beulin, le



La Bourse du Commerce de Paris a fêté ses 160 ans. Photos : Michel Collonge

président de la FNSEA, a souligné le lien de proximité avec la production. Ce dernier a appelé à faire davantage appel aux ressources des sciences humaines pour établir le dialogue avec nos contemporains, qui ne se contentent plus d'un discours technique.

Michel Collonge

### Lancement officiel de l'introduction en bourse d'Euronext

Dominique Cerrutti, directeur général d'Euronext, a annoncé, mardi 10 juin à Paris, le lancement de l'introduction en bourse d'Euronext NV par ICE.

#### Des actions de 19 à 25 € pour une valorisation entre 880 et 1.158 M€

L'introduction en bourse consiste « en la vente secondaire de tout ou partie des actions ordinaires d'Euronext détenues par son actionnaire ICE Europe Parent Ltd ». « La fourchette de prix indicative » serait de « 19 à 25 € par action », pour une valorisation d'Euronext « comprise entre 880 et 1.158 M€ ». L'offre porterait « sur un nombre maximum de 42.108.230 actions, représentant jusqu'à 60,15 % du capital de la société ».

Le directeur général d'Euronext a également confirmé « qu'un groupe d'investisseurs institutionnels (actionnaires de référence) a

acquis (la réalisation de l'acquisition n'a pas encore eu lieu) 33,36 % des actions auprès de l'actionnaire cédant ». Enfin, la période d'offre pour les investisseurs particuliers et institutionnels a commencé ce mardi et devrait s'achever à 17 h 00 le 18 juin prochain pour l'offre au public et à 12 h 00 le 19 juin pour le placement privé, le prix des actions et le nombre exact d'actions offertes devant être annoncés le 19 juin, après la fin de la période

« Ouverte, la période d'offres s'achèvera le 19 juin prochain. »

d'offre, selon le communiqué de presse. L'introduction en bourse interviendra le 20 juin. En plus des actionnaires de référence, d'autres sociétés ont confirmé leur intérêt pour Euronext, notamment Unigrains et Orange. Total et GDF Suez seraient aussi de la partie.

Rodolphe de Ceglie

### La régionalisation des aides à l'agriculture biologique inquiète

« La régionalisation nous inquiète car la répartition des aides (à l'agriculture biologique) pourrait être très différente d'une région à l'autre », a déclaré Christophe Lecuyer, président de la Sica Axérial Bio et de la commission Filières biologiques de Coop de France, lors d'une conférence de presse à Paris, le 12 juin. Les aides au maintien en

agriculture biologique acquises depuis 2010 permettent de « sécuriser » les agriculteurs engagés, mais leur devenir est désormais entre les mains des régions, suite à la réforme de la Pac. Les coopératives ont renouvelé leur positionnement pour l'agriculture Bio, rappelant qu'en 2013, il y avait 550 coopératives en Bio contre 350 en 2009. D'après Agra Presse

### Accord du Conseil sur le plafonnement des biocarburants de première génération

Le 13 juin, les ministres de l'Énergie de l'UE se sont mis d'accord sur un plafonnement à 7 % du taux d'incorporation des biocarburants de 1<sup>ère</sup> génération (1G), sur un objectif de 10 % d'énergie renouvelable dans les transports d'ici 2020. À cela s'ajoute un sous-objectif non contraignant de production de biocarburants avancés de 0,5 %. C'est maintenant au Parlement européen, qui prônait un

seuil de 6 % pour la 1G et un objectif de 2,5 % pour les 2G et 3G, de se prononcer d'ici la fin de l'année. Corinne Lepage, rapporteur pour le Parlement européen, a de nouveau dénoncé le soutien de la France aux biocarburants. « Nier l'impact du changement indirect d'affectation des sols entraîné par les agrocarburants nuit à la crédibilité de la politique climatique française et européenne. » A. Le Nail avec Agra Presse